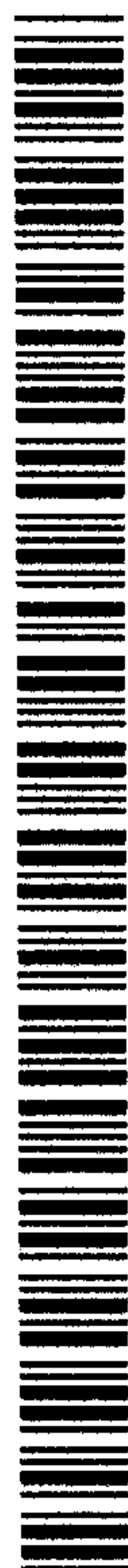


GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1469121

Dénomination : EUROPA GROUP
n° de gestion : 2007B04216
n° d'identification : 501 326 771
n° de dépôt : A2011/012807
Date du dépôt : 30/08/2011
Pièce : rapport du commissaire aux comptes -
certificat du dépositaire - du 26/07/2011

EUROPA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 12.682.000 Euros
19, allée Jean Jaurès

TOULOUSE (Haute – Garonne)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

« EUROPA GROUP »

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, afin d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146 alinéa 2 du code de commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

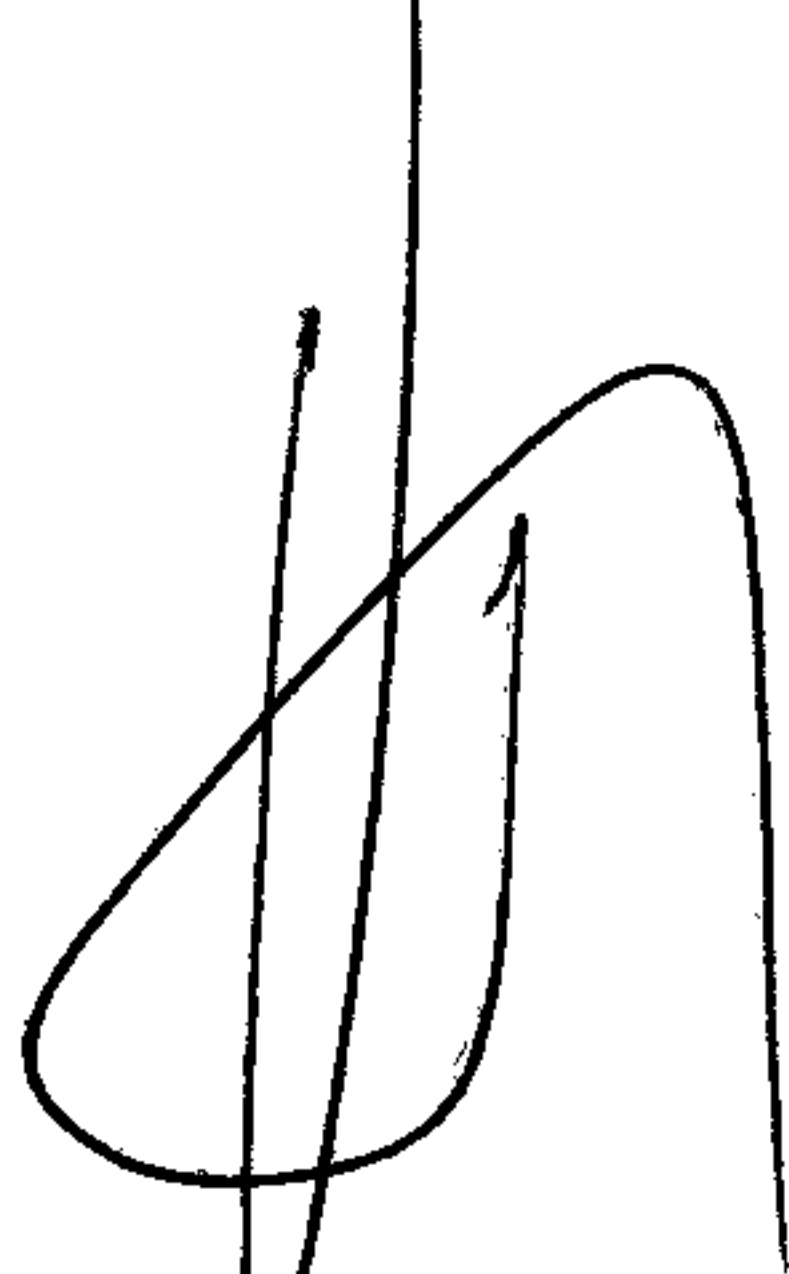
- les bulletins de souscription par lequel Monsieur Marc DONCIEUX a souscrit neuf mille cinq cent quatorze (9.514) actions nouvelles et Madame Florence DONCIEUX a souscrit neuf mille cinq cent quatorze (9.514) actions nouvelles d'un nominal d'un euro (1 €) avec une prime d'émission de 3,74 € de la société EUROPA GROUP à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 08 juillet 2011.
- la déclaration incluse dans les bulletins manifestant les décisions de Monsieur Marc DONCIEUX et de Madame Florence DONCIEUX de libérer leurs souscriptions par compensation avec les créances liquides et exigibles qu'ils possèdent sur la société.
- l'arrêté de compte établi le 25 juillet 2011, par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 26 juillet 2011, duquel il ressort que :
 - Monsieur Marc DONCIEUX possède sur la société EUROPA GROUP une créance de deux cent cinquante-deux mille deux cent soixante et onze euros et quatre-vingt-quatre cents (252.271,84 €)
 - Madame Florence DONCIEUX possède sur la société EUROPA GROUP une créance de deux cent vingt-sept mille deux cent huit euros et seize cents (227.208,16 €),

- le caractère liquide et exigible de ces créances :
- l'écriture comptable de compensation de la créance visée ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

A Toulouse, le 26 juillet 2011
Les commissaires aux comptes,

Pour le Cabinet Jean-Pierre Veillerette



Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes

Pour le Cabinet EURAUDIT



Jean-Claude HEBRARD
Commissaire aux Comptes